Données clés 2014-2015

OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LE PAYS DE BREST

#6 - Septembre 2015



25 400 étudiants à la rentrée 2014



+ 3 %







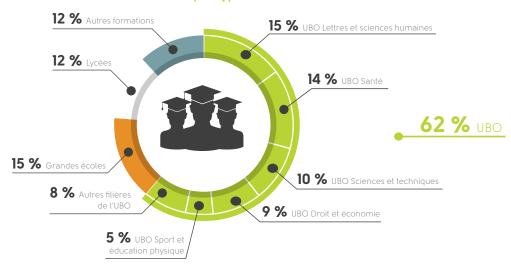
Photo: bikeriderlondon/Shutterstock

Le Pays de Brest conforte son rang de 2° pôle d'enseignement supérieur en Bretagne avec 25 400 étudiants inscrits pour l'année 2014-2015. En un an, les effectifs ont progressé de 3 % (+ 800 étudiants).

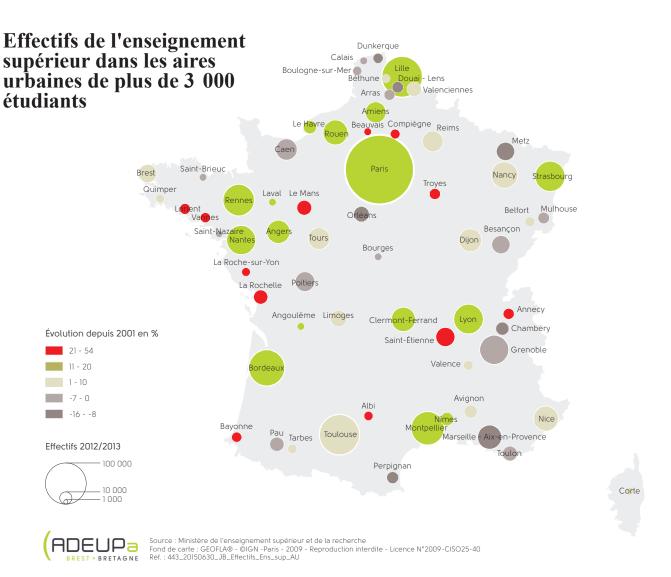
Ils continuent d'augmenter à l'université, particulièrement dans les filières sport et éducation physique, ainsi qu'en sciences et techniques. L'ENSTA Bretagne connaît aussi une progression significative de ses effectifs, pour atteindre 800 étudiants et 80 doctorants. En revanche, Brest business school enregistre un recul d'environ 170 étudiants. Après une fusion avec quatre autres écoles de commerce en 2013, l'établissement a pris un nouveau départ en 2015. D'ores et déjà, cela lui a permis d'obtenir la reconnaissance des diplômes au meilleur niveau, par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Selon une récente enquête de l'UNEF, le coût des études s'élève à 680 € pour un étudiant brestois. La métropole est la moins chère des principales villes universitaires françaises grâce à un coût du logement très abordable. Le loyer est estimé à 332 €, contre par exemple 400 € à Nantes, 500 € à Lyon ou 795 € à Paris. Ces chiffres sont corroborés par l'enquête loyers réalisée par l'ADEUPa. Avec un loyer mensuel d'un studio/Tl, hors charges, de 305 €, Brest est la ville la plus abordable des agglomérations enquêtées.

Effectifs étudiants en 2014-2015 par type de formation





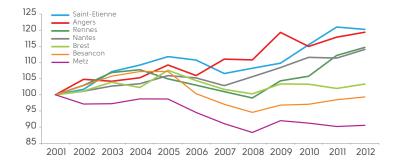


Sur le moyen terme, une croissance modeste des effectifs

Le pays de Brest se positionne au 24e rang national en termes d'effectifs étudiants ; il est à ce titre comparable à des territoires comme Saint-Etienne, Besançon ou Metz.

Depuis le début des années 2000, le rythme de progression annuel des effectifs de l'enseignement supérieur est de 0,8 % au niveau national et de 0,9 % en Bretagne. Pour la pointe bretonne, les évolutions sont bien plus modestes, avec un taux d'évolution annuel de 0,3 %. Le rythme de croissance tend néanmoins à s'accélérer depuis 2012.

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur : les tendances des années 2000



Source : MESR

Des écoles d'ingénieurs dynamiques

Brest se distingue des autres territoires de comparaison par une part plus importante des effectifs dans les écoles d'ingénieurs (11% contre une moyenne de 6%). Dans le classement des écoles d'ingénieurs, publié par l'Étudiant en 2015, certaines écoles brestoises se distinguent. Par exemple, Télécom Bretagne est première ex-aeguo du palmarès « Bien gagner sa vie dans les technologies de l'information ». Outre le fait de conforter sa bonne position pour sa proximité avec les entreprises, l'ENSTA Bretagne obtient aussi une première place dans la catégorie « Bien gagner sa vie dans l'industrie des transports », devant l'école navale.

Essor des formations dans le numérique

L'offre de formations dans le numérique s'étoffe à la rentrée 2015 avec l'ouverture de la web digital school au port de commerce à Brest. L'école dispense trois mastères pour préparer des métiers du numérique tels que chefs de projet système et réseau. Trente candidats titulaires d'un bac+2 seront retenus pour la première année. L'établissement est membre du réseau IPSSI (institut privé supérieur des systèmes d'information).

Montée en puissance des Mooc

Les Massive open online course (Mooc) ont connu en fort développement en France en 2014, grâce notamment à l'ouverture de la plate-forme nationale France université numérique (FUN), pour laquelle Télécom Bretagne a servi de pôle d'expertise. L'institut Mines-Télécom a dès l'ouverture de la plateforme proposé plusieurs cours. Parmi ceux-ci, le Mooc « Fabrication numérique » a fédéré la communauté des Fablabs bretons avec une forte notoriété (plus de 11 000 inscrits). Celui dédié à l'introduction aux réseaux mobiles a été partagé par 12 000 personnes. L'UBO a aussi lancé avec succès en 2015 un cours intitulé « FlotRisCo : les sociétés littorales face aux risques côtiers ».

Les effectifs de l'enseignement supérieur dans le Pays de Brest en 2014/2015

| Nombre d'étudiants | |
|--------------------|--|
| 15 846 | Université de Bretagne Occidentale (UBO) |
| 3 069 | Lycées |
| 882 | Télécom Bretagne |
| 882 | École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA Bretagne) |
| 700 | Ecole de maistrance |
| 667 | École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB) |
| 535 | Brest business school |
| 502 | Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN Brest) |
| 464 | Ecoles et instituts du CHRU |
| 293 | IFSI de la Croix Rouge |
| 280 | Cours Galien |
| 276 | Institut pour le travail éducatif et social (ITES) |
| 262 | Ecole navale (Lanvéoc) |
| 259 | Chambre de commerce et d'industrie de Brest (IFAC et CEFORTECH) |
| 240 | Institut de préparation aux concours et études supérieures (IdPCES) |
| 184 | École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) |
| 160 | Maisons familiales rurales et centre de formation d'apprentis agricole |
| 119 | Pôle formation des industries technologiques de Bretagne |
| 101 | ELYTIS |
| 64 | Centre national des arts et métiers (CNAM)* |
| 60 | Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (ISFEC) |
| 49 | PIGIER |
| 29 | CESI |
| 24 | Epsilon |
| 10 | Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) |
| 25 431 | Nombre total d'étudiants sans doubles comptes** |
| 24 715 | dont effectifs dans la métropole brestoise, sans doubles comptes |

Source : OESR du Pays de Brest

* effectifs auxquels se rajoutent 262 inscrits qui suivent les enseignements à distance ** total sans doubles comptes, c'est-à-dire que les étudiants ne sont comptabilisés qu'une fois même s'ils ont plusieurs inscriptions.

Il a permis de présenter les résultats de travaux scientifiques sur la vulnérabilité des sociétés littorales face aux risques d'érosion des côtes et de submersions marines.



MÉTHODE

Les données sur les effectifs étudiants de l'année 2014-2015 sont fournies par les établissements d'enseignement supérieur du pays de Brest. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire. Tous les établissements publics et privés disposant des formations post-baccalauréat sont pris en compte. Les étudiants peuvent être inscrits en formation initiale ou continue diplômante. En revanche, les inscrits dans une formation qualifiante courte n'ont pas été comptabilisés, ainsi que ceux qui suivent l'intégralité de la formation à distance.

L'actualité de la recherche



Photo: Areipa.lt/Shutterstock

3 200 salariés travaillent au sein du secteur de la recherche publique dans le pays de Brest. Les sciences de la mer. la recherche médicale et les technologies de l'information et de la communication représentent les moteurs de la recherche scientifique pour la métropole brestoise

Une nouvelle chaire européenne pour les sciences de la mer

Les chaires Jean Monnet sont attribuées sur critères d'excellence à des enseignants de l'enseignement supérieur spécialisés et renommés l'étude de l'intégration européenne. Brest a obtenu une des trois chaires attribuées à la France en 2014. La chaire européenne « Droit européen de la mer » est occupée pour une durée de trois ans par Annie Cudennec, professeure agrégée de droit public à l'UBO.

Une chaire de cyberdéfense des systèmes navals

Elle a été créée fin 2014 par l'Ecole navale, Télécom Bretagne, DCNS et Thalès, avec le soutien de la région Bretagne. Elle a une double vocation: la recherche dans le domaine de la défense des systèmes informatiques à bord des navires de la Défense nationale et le développement de l'enseignement. Elle animera des recherches et des projets orientés vers le développement de solutions aux vulnérabilités des systèmes navals.

Cette chaire entre dans le cadre de la création en Bretagne du pôle d'excellence Cyber, initié par le ministère de la Défense et par le conseil régional.

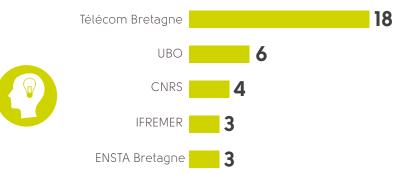
Un nouveau label INSERM à Brest

Le laboratoire d'immunologie a reçu le label Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Un label déjà obtenu par trois autres équipes brestoises : génétique, génomique et biotechnologies ; le laboratoire de traitement de l'information médicale et le centre d'investigation clinique du

État des lieux en matière de propriété industrielle

L'analyse des dépôts de demandes de brevets à l'INPI permet de mieux cerner la dynamique de l'innovation. Même si les entreprises, tout particulièrement les industriels, sont les principaux déposants, les acteurs de la recherche académique figurent aussi en bonne place. Télécom Bretagne est au 3e rang des déposants dans la période 2012-2014, derrière les entreprises Thalès et Batscap.

Nombre de demandes de brevets entre 2012 et 2014



Zoom sur les déplacements des étudiants



Une enquête effectuée auprès des étudiants du pays de Brest en octobre 2014 a permis d'identifier les habitudes de déplacement entre le lieu de résidence et le site d'étude. Les étudiants habitent très majoritairement dans la métropole brestoise (84 %), prioritairement dans le parc locatif, seul(e), en couple ou en colocation. 4 000 d'entre eux vivent dans les intercommunalités voisines, souvent au domicile parental.

19 minutes, c'est le temps de trajet moyen pour un étudiant entre son lieu de résidence et le site d'étude. Les modes actifs (marche et vélo) représentent le premier mode de déplacement devant les transports collectifs et la voiture.

La marche, premier mode de déplacement

39 % des étudiants se rendent en cours principalement à pied ou à vélo. Cette proportion est importante (+7 points comparativement à la moyenne calculée pour une quinzaine d'agglomérations). Deux facteurs y contribuent : Brest se distingue par la présence de nombreux établissements dans le centre et par une offre de logements à proximité des sites d'étude (résidences étudiantes privées, cités universitaires et parc locatif).

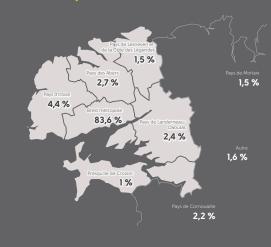
Les transports collectifs et la voiture au coude à coude

30 % des étudiants choisissent la voiture comme mode de déplacement principal: ils sont majoritairement « autosolistes », c'est-à-dire sans passager (23 %), et 7 % d'entre eux recourent au covoiturage.

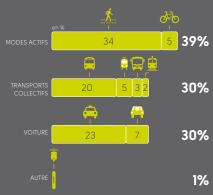
Côté transports collectifs, le réseau Bibus (bus+tramway) domine avec une part modale de 25 %, devant le car et le train. En raison de la faible présence de sites d'enseignement supérieur en proximité immédiate de la ligne de tramway, la part modale de ce mode transport demeure relativement faible (5 %). Mais, elle peut s'élever à 30 % pour certains établissements situés à proximité de la ligne, comme l'ENSTA Bretagne.

Si la part modale du train et du réseau Penn-ar-Bed est globalement marginale, ces modes de déplacement remportent un succès grandissant auprès des étudiants en provenance des intercommunalités voisines. Ainsi, 30 % des étudiants habitant le pays de Landerneau-Daoulas et de Morlaix se déplacent principalement en train. La part modale du réseau départemental Penn-ar-Bed est au moins équivalente pour les étudiants qui résident dans le pays des Abers et de Lesneven Côte des Légendes.

Lieu de résidence des étudiants dans le Pays de Brest



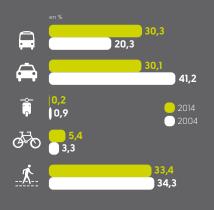
Mode de déplacement principal entre le domicile et le lieu d'étude



Des étudiants mobiles

Les trajets entre sites d'étude sont définis comme des déplacements dans la même journée de cours, nécessitant plus de 15 minutes de marche à pied. Plus du quart des étudiants sont concernés pour aller vers des salles de cours, des équipements sportifs ou des lieux de pratique professionnelle (les hôpitaux par exemple pour les étudiants en Médecine). Outre ces trajets liés à l'enseignement, les étudiants se déplacent pour de multiples raisons : activité professionnelle, loisirs, achats...

Évolution de la part des modes de transport entre 2004 et 2014



Forte évolution des pratiques

En comparaison des données de l'enquête ménage déplacements réalisée en 2003-2004, l'usage de la voiture a fortement baissé (-10 points). Le report modal s'est essentiellement réalisé au profit des transports collectifs. La pratique de la marche enregistre quant à elle une légère baisse alors que celle du vélo observe une hausse non négliqueable.

L'évolution des pratiques peut en partie s'expliquer par une amélioration de l'offre des transports collectifs (tramway, nouveau réseau Bibus déployé en 2012, amélioration du réseau Penn-ar-Bed, fréquence des liaisons ferroviaires...) et par les efforts réalisés en termes d'aménagements cyclables.

D'autres raisons, économiques et sociologiques, ont pu intervenir dans ces choix comme la hausse du prix du carburant ou un souci de préservation de l'environnement.



pour la part des transports collectifs en 10 ans

Des perspectives pour les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

La part du covoiturage va vraisemblablement progresser : égale aujourd'hui à 7 % en moyenne, elle atteint presque le double sur le site du technopôle Brest-Iroise où des actions de sensibilisation ont été menées. C'est par ailleurs une pratique déjà bien plus courante pour les déplacements du week-end. Ainsi, 33 % des étudiants qui quittent leur logement le week-end covoiturent.

La pratique du vélo pourrait aussi être encouragée grâce à des aménagements sécurisés et agréables, à des stationnements au plus près des lieux d'étude, voire à de nouveaux services comme une offre de type vélos-campus (location, prêt, réparation...).

Enfin, l'enquête met en évidence la nécessité de sensibiliser et d'informer toujours davantage sur les services proposés. Les étudiants sont très mobiles tout au long de la journée. Ils adoptent des modes de transport différents suivant les motifs de déplacement, en fonction de leurs trajets, mais aussi des opportunités qui se présentent. Ils sont exigeants sur la qualité du service et veulent une information numérique et actualisée.

Retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête sur le site www.adeupa-brest.fr

MÉTHODOLOGIE

Les 24 600 étudiants du Pays de Brest ont été enquêtés en ligne en octobre 2014. Le taux de réponse, égal à 15 %, a permis d'obtenir une bonne représentativité des pratiques. De nombreuses informations ont été recueilllies sur le profil des étudiants, leur lieu de résidence, les modes de transport utilisés entre le domicile et le site d'étude, le niveau de satisfaction et les attentes pour améliorer les déplacements.

DÉFINITION

Part modale : part de l'utilisation à titre principal des différents modes de transport (voiture, transports collectifs, marche à pied...) pour se déplacer entre le domicile et le lieu d'étude



OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE DU PAYS DE BREST

Direction de la publication Benjamin GREBOT

Rédaction Nadine LE HIR

Mise en page Timothée DOUY

Tlrage: 300 exemplaires

Dépôt légal: Septembre 2015

ISSN: 2263-4444 Réf.: 15/160 www.adeupa-brest.fr